

**AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS  
SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF**

**Grade de catégorie B  
Grade unique du corps des assistants socio-éducatifs**

Un concours externe sur titres aura lieu à l'hôpital SAINT MAUR de SAINT ETIENNE DE TINEE en vue de pourvoir un poste d'assistant socio-éducatif pour le foyer d'accueil médicalisé d'adultes handicapés vieillissants.

Dans les conditions fixées :

Au décret n° 93-652 du 26 mars 1993 portant statuts particuliers des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière modifié.

A l'Arrêté du 27 juillet 1993 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des assistants socio-éducatifs, des conseillères en économie sociale et familiale, des animateurs, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs éducateurs de la fonction publique hospitalière.

Sont admis à concourir les candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur spécialisé ou les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

A l'appui de sa demande, chaque candidat devra joindre :

- ✓ Une demande à concourir manuscrite
- ✓ Un curriculum vitae détaillé
- ✓ La copie certifiée des diplômes

Les candidatures doivent être adressées, par écrit à :

Monsieur le Directeur  
Hôpital Saint Maur  
3 rue Droite  
06660 SAINT ETIENNE DE TINEE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis.  
Après étude des dossiers, les dates et lieu de l'examen seront communiqués ultérieurement aux candidats.

Fait à Saint Etienne de Tinée, le 1<sup>er</sup> février 2011

